

Argentat-sur-Dordogne, le 20 avril 2022

Frédéric Boutet  
19400 Argentat

Agence de l'Eau Adour-Garonne  
Aude WITTEN, directrice générale adjointe  
94, rue du Grand Prat  
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

OBJET : Demande d'informations complémentaires liées à la problématique du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable en Xaintrie Vallée de la Dordogne

COPIES :

Sylvie BOUÉ, directrice A.R.S. Délégation de la Corrèze  
Mathilde RASSELET et Cathy CAMUS, A.R.S. Délégation de la Corrèze  
Sébastien DUCHAMP, maire d'Argentat  
Nicole BARDI, présidente de la communauté de communes X.V.D.  
Françoise MAUGEIN, présidente du Syndicat des Eaux des Deux Vallées  
Gilles GUIBAUD, E2LIM Université de Limoges  
Waldemar KITA, président des Eaux de sources de Treignac  
les 30 mairies de l'E.P.C.I. Xaintrie Vallée de la Dordogne

Madame la directrice adjointe,

Dans mon courrier du 29 janvier 2022, j'évoquais les énormes enjeux que représentent l'examen d'une politique de centralisation de l'eau potable sur Argentat, avec abandon de tous les captages sur les plateaux, sur notre territoire de Xaintrie Vallée de la Dordogne. Je vous posais quelques questions.

En guise de réponse, vous m'avez transmis trois documents :

- un rapport d'étude scientifique daté d'octobre 2021, intitulé « *Problématique des petits captages d'AEP vis-à-vis de leur agressivité et de leur fortes teneurs en aluminium dissous dans les zones de moyenne montagne de l'ouest du massif central* », étude pilotée par l'Université de Limoges Laboratoire E2LIM (150 pages)

- un rapport intitulé daté de mars 2016, intitulé « *Rapport final* :

*La problématique de l'aluminium dans la ressource en eau potable du plateau de Millevaches* », piloté par le G.R.E.S.E. Groupe de Recherche Eau, Sol, Environnement au sein de l'Université de Limoges (36 pages)

- un résumé daté de mars 2022 de l'étude « *Problématique des petits captages d'AEP vis-à-vis de leur agressivité et de leur fortes teneurs en aluminium dissous dans les zones de moyenne montagne de l'ouest du massif central* » (2 pages).

Je vous remercie.

J'ai personnellement, et avec d'autres habitants du secteur d'Argentat, le désir de travailler à co-construire, avec les pouvoirs publics et établissements privés, un système d'alimentation en eau potable pérenne, adapté au changement climatique, adapté aux diverses pollutions de la société industrielle, avec une forte sécurité d'approvisionnement, tout en suivant au mieux les contraintes de la loi N.O.T.Re et en aussi respectant l'environnement.

Je dois avouer que cela nous fait un peu peur parce que tous ces objectifs sont parfois contradictoires. Ils peuvent donc nous mener à une situation de dissonance cognitive, un peu à la manière d'un enfant qui essaierait obstinément de faire rentrer une forme ronde dans un trou carré, ce que les enfants ne font jamais. Je souhaite que nous tentions l'aventure, mais dans la limite de notre stabilité psychique à tous.

Les documents que vous m'avez transmis répondent partiellement aux questions que j'ai posées. Je vous demande de bien vouloir considérer ma demande de complément d'informations ci-dessous.

Votre raisonnement consiste en premier lieu à constater que la teneur en Aluminium dans certains captages du plateau des Millevaches dépasse parfois la norme de 200 µg/l. Vous en déduisez qu'il en est de même partout ailleurs sur le massif granitique du Limousin. Ensuite, vous examinez une solution technique pour diminuer la teneur en aluminium, technique qui, conjointement, relève le pH. Vous constatez qu'il va être très coûteux d'installer de telles unités de filtration partout. Et donc vous aboutissez à la conclusion qu'il faut une grosse usine à ressource unique qui distribue l'eau potable pour tout le monde.

### **Reformulation de ma question sur la reminéralisation**

En Xaintrie Vallée de la Dordogne, votre agence et l'A.R.S. ont pointé du doigt les communes qui distribuent une eau de pH inférieur à 6,5 comme des mauvais élèves. Et il n'a même pas été permis au Bureau d'Etudes Dejante d'élaborer un scénario où les ressources actuelles seraient conservées sans acheter les coûteuses « unités de reminéralisation ». Ceci a abouti au fait que le coût du scénario de « conservation des ressources » était de plus de vingt millions d'euros.

Or, la question est toujours posée, vous n'y avez pas répondu : quel bénéfice peut-on espérer de l'achat de ces unités de reminéralisation comparé au scénario où l'on ne ferait que de continuer à distribuer l'eau en réservant l'argent à la maintenance des canalisations déjà très vétustes ?

Pour la commune de St-Cirgues-la-Loutre par exemple, le Bureau d'Etudes a proposé deux unités de reminéralisation à 80 k€ l'unité, soit 160 k€ pour 160 habitants, ceci uniquement pour avoir une eau potable à pH neutre. Quel bénéfice ces habitants peuvent-ils escompter d'un tel achat, en terme d'économies réalisées sur les dépenses de canalisations qui seraient renouvelées moins souvent du fait d'avoir une eau moins agressive sur les matériaux ?

Votre agence est pleinement dans son rôle de proposer des solutions, mais vous comprendrez j'espère qu'il est nécessaire d'en démontrer l'intérêt général. La loi offre un cadre général : il convient d'évaluer les impacts des mesures envisagées pour s'y conformer.

### **Origine anthropique de l'aluminium dans l'eau potable**

Concernant l'aluminium, il me semble qu'en tout premier lieu, avant de faire quoique ce soit, il faudrait impérativement pouvoir confirmer ou infirmer l'hypothèse de l'origine anthropique de ces pollutions des eaux à l'aluminium.

Le rapport E2LIM dit : « *On rappellera que l'aluminium retrouvé dans l'eau des captages est d'origine naturelle (issu des sols)* ». Cette affirmation n'est pas étayée.

Depuis de nombreuses années, des avions larguent dans le ciel des quantités de nuages qui ne sont pas des traînées de condensation, mais des produits chimiques. Officiellement, c'est-à-dire dans le narratif officiel (dans l'histoire que le gouvernement et les institutions racontent aux habitants) ça n'existe pas. Dans le monde réel par contre, ces faits existent et sont visibles régulièrement.

Des brevets ont été déposés par d'importantes sociétés – notamment américaines – sur des systèmes de pulvérisations par avion, sur des techniques de modifications du climat par épandages aériens, sur des techniques d'organismes génétiquement modifiés pour résister à d'importantes concentrations d'aluminium.

De l'aveu même du G.I.E.C. (appelé I.P.C.C. en Anglais) – qui fait pourtant la négation des épandages aériens – en 2013 : « *malgré les efforts secondaires mondiaux et les conséquences à long terme, les techniques de géo-ingénierie comprenant la gestion des radiations solaires (S.R.M.) devraient être maintenues* » et « *si le S.R.M. s'arrêtait pour une raison quelconque, il est probable que les températures à la surface du globe s'élèveraient très rapidement pour atteindre des valeurs* »

*entraînant le renforcement des gaz à effet de serre »<sup>1</sup>.*

Ce que le G.I.E.C. appelle le « S.R.M. » (Solar Radiation Management) et qui, selon eux, ne devrait pas s'arrêter sinon la température augmenterait, c'est justement ces épandages aériens qui reviennent par temps clair avec une régularité implacable.

*« En 1991, deux chercheurs américains d'origine chinoise, David Chang Hughes et I-Fu Shih, qui travaillaient au Laboratoire national de Lawrence Livermore en Californie, ont inventé l'ensemencement stratosphérique Welsbach [82] pour la réduction du réchauffement climatique. Le propriétaire et exploitant du brevet est le géant de la technologie spatiale : Hughes Aircraft à Los Angeles. Les chercheurs y préconisaient l'épandage dans la stratosphère de ce que l'on a appelé « les particules Welsbach » par le biais d'une substance porteuse. Ces particules sont des oxydes de métal qui convertissent la chaleur empêchée par les gaz à effets de serre de s'échapper de l'atmosphère de la Terre en ondes infrarouges.*

*Ces ondes sont alors retournées vers l'espace, créant le refroidissement recherché. Les particules décrites dans le brevet doivent être ajoutées au carburant de l'avion de façon à être expulsées des moteurs pendant la combustion. Ces substances en question sont le plus souvent de minuscules particules d'oxyde d'aluminium et des sels de baryum qui deviennent visibles dans le ciel sous la forme de filaments blancs [83] ; ce qui rend crédibles les observations et les craintes de milliers de gens de par le monde ! Les rayons entrants du soleil sont eux aussi diffractés par la poudre d'aluminium et renvoyés vers le ciel. »<sup>2</sup>*

Les mesures de terrain effectuées par le E2LIM tendent à confirmer l'hypothèse d'épandages aériens : on constate un pic énorme d'aluminium dans l'eau potable (> 2000 µg/l) juste après une pluie diluvienne, qui fait suite à une période de sécheresse, période de ciels clairs dans lesquels ces avions pulvérisateurs quadrillent le ciel de leurs traînées chimiques. Ils épandraient de l'aluminium – peut-être pour lutter contre le réchauffement climatique rien n'est officiel – et quand il pleut, toutes les micro-particules partiraient dans l'eau de pluie. Comment pourrait-on continuer à étudier le sujet de l'aluminium dans l'eau sans d'abord tout savoir sur ces épandages ?

Donc en premier lieu, afin de ne pas tous sombrer dans la folie, je souhaite que nous étudions cette question et que toutes les connaissances disponibles soient amenées.

---

1 Solar Radiation Management, Geoengineering and Chemtrails - IPCC warns policymakers not to stop 'solar radiation management' novembre 2013 <https://www.globalresearch.ca/solar-radiation-management-geoengineering-and-chemtrails/5356632> . C'est moi qui ait souligné la phrase.

2 Claire Séverac « La guerre secrète contre les peuples » Éditions Elie et Mado 2015, page

## **Consulter l'historique des pics d'aluminium**

Les mesures effectuées par le laboratoire E2LIM montrent des pics d'aluminium dans l'eau potable après les pluies qui suivent des périodes de sécheresse. L'historique de ces pics n'est pas discuté dans l'étude. Or, il me semble évident que c'est un des premiers paramètres à étudier : sont-ils nouveaux ou est-ce habituel ?

Votre agence aura soin de mettre en évidence l'évolution des pics d'aluminium dans le temps, en remontant dans les archives de l'eau de l'ouest du massif central. Quand vous arriverez à ce résultat, je serai heureux d'en avoir une copie.

## **L'eau acide n'est-elle pas meilleure pour la santé ?**

Les interventions de votre agence tendent à discréditer la qualité nutritionnelle de l'eau acide ( $\text{pH} < 7$ ). À tel point qu'il ne vous est visiblement pas problématique de préconiser l'ingestion d'une eau à pH neutre en sortie d'usines modernes. Mais qu'est-ce qui nous prouve qu'il n'est pas meilleur pour la santé de boire de l'eau acide ?

Il ne vous aura pas échappé qu'au Palais de l'Élysée, on boit l'eau de Treignac, une eau de source dont le pH est de 5,6.

C'est de bonne grâce que de vouloir baisser les niveaux d'aluminium, mais où est la preuve que tout ce traitement que vous préconisez aboutit à une eau meilleure pour la santé ? Qu'est-ce qui nous prouve que le plus faible taux d'aluminium dans l'eau après vos traitements en usine ne sera pas plus nocif pour l'être humain du fait notamment de la modification du pH ?

Je fournis une copie de ma lettre au directeur de la société des eaux de source de Treignac pour qu'il soit au courant de vos projets d'interdire les captages d'eau potable dans le futur de l'ouest du massif central.

## **Compléments sur l'aluminium**

À propos de la présence d'aluminium dans notre environnement, le E2LIM rapporte que l'A.N.S.E.S. a estimé que l'exposition moyenne de la population française était de 0,28mg/kg/semaine chez les adultes et de 0,42mg/kg/semaine chez les enfants (3 à 17 ans). Ils disent que "*seulement 0,2% des adultes dépassent la DHTP contre 1,6% chez les enfants*".

Il est particulièrement choquant de constater que notre société industrielle expose 8 fois plus les enfants que les adultes à ce produit toxique. C'est dire le peu de soin qu'elle prend pour les générations actuelles et à venir.

La neurotoxicité de l'aluminium a été démontrée dans les années 70 chez les insuffisants rénaux dialysés. L'élément est fortement suspecté de provoquer la maladie d'Alzheimer. Il est maintenant démontré qu'il est le responsable de la myofasciite à macrophages. Cette maladie est caractérisée par :

- Un épuisement chronique,
- Des myalgies chroniques souvent aggravées par l'effort, avec une fatigabilité musculaire invalidante,
- Des douleurs articulaires touchant principalement les grosses articulations périphériques,
- Des difficultés neurocognitives (troubles de l'attention et de la concentration, atteinte de la mémoire visuelle, de la mémoire de travail et de l'écoute dichotique).

À l'époque où Michel Georget a écrit son livre « *Vaccinations les vérités indésirables* » (Dangles 2017), il affirmait que l'eau potable ne devait pas contenir plus de 100 µg/l et que : « *un nourrisson vacciné contre l'hépatite B avec le Genhevac B® en recevait 1250 µg à chaque injection et après une vaccination complète, il se retrouvait avec une concentration d'aluminium dans ses liquides corporels, égalant 20 à 40 fois la dose limite admissible pour l'eau potable. Ce vaccin a été discrètement retiré du marché le 30 septembre 2016. Les autres vaccins monovalents anti-hépatite B contiennent encore beaucoup d'aluminium, même s'ils en sont moins chargés. L'aluminium n'a aucune fonction physiologique. Il est normalement éliminé par les reins, sauf chez les nourrissons chez qui la fonction rénale n'est pas encore complètement en place.* »

Mais comparer l'ingestion et l'injection d'aluminium semble incorrect car le traitement et la persistance dans l'organisme n'est pas la même. Les travaux de l'équipe Gherardi de Mondor ont montré que c'est surtout l'injection dans les fluides corporels qui est responsable des problèmes sanitaires<sup>3</sup>, car l'immense majorité de l'aluminium ingéré est évacué naturellement.

Aussi il me semble quelque peu déplacé de focaliser les subventions sur des unités de filtration de l'aluminium et relevage du pH alors qu'on boit cette eau depuis la nuit des temps en Xaintrie et que par ailleurs, on injecte aux nourrissons des vaccins contenant des doses d'aluminium autrement plus importantes et que les canalisations existantes d'acheminement de l'eau potable souffrent déjà de vétusté.

Cependant, pour me faire un avis final, j'attends une réponse aux questions que j'ai formulées dans ce courrier.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

---

3 « *Myalgies et syndrome de fatigue chronique après vaccination : la myofasciite à macrophages et les études animales les relient à la persistance et la diffusion des adjuvants aluminiques dans le système immunitaire.* » RK Gherardi, G Crépeaux, FJ Authiera, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1568997219301090> 2019